

> > TIERS-LIEU < <

# AUTONOMIE dans mon quartier

---

seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT







## Stéphane Troussel

Président du Département de la Seine-Saint-Denis

---

Une Seine-Saint-Denis 100% inclusive est une Seine-Saint-Denis pour toutes et pour tous sans distinction. C'est la mission que nous nous sommes confiée avec Magalie Thibault, Vice-présidente chargée de l'autonomie des personnes en 2019 lorsque nous avons fait voter, à l'unanimité, le dernier plan départemental "Autonomie & Inclusion".

La crise sanitaire que nous traversons depuis bientôt un an a tristement confirmé l'urgence d'accélérer la transformation de nos quartiers. Nous devons les réaménager afin de donner la possibilité aux personnes âgées et handicapées de vivre non seulement le plus longtemps chez elles en autonomie, grâce à des services et équipements de proximité de qualité, mais aussi en inclusion dans leur quartier pour prévenir un isolement beaucoup trop prégnant aujourd'hui.

C'est ce que vont permettre d'offrir ces lieux hybrides que l'on appelle les tiers-lieux. Nous avons décidé de les soutenir afin de les encourager à non seulement poursuivre le travail formidable qu'ils réalisent déjà mais aussi pour les aider à aller plus loin, en étayant l'offre proposée pour repenser l'espace public afin qu'il soit mieux adapté aux personnes âgées et handicapées et leur donner accès à une vie de quartier riche et active. Les 7 premiers tiers-lieux lauréats de notre Appel à Manifestation d'Intérêt ouvrent ainsi la voie à un réseau de tiers-lieux "autonomie dans mon quartier" que nous espérons faire élargir à 18 autres porteurs de projet d'ici 2024.



## Magalie Thibault

Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes

---

La dynamique de transformation urbaine que connaît la Seine-Saint-Denis avec le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain constitue une occasion rare d'adapter nos quartiers à l'enjeu de la perte d'autonomie.

Avec ces 7 premiers tiers-lieux soutenus répartis sur l'ensemble du territoire, nous voulons que les personnes âgées et handicapées puissent à leur tour occuper l'espace public et participer à la vie locale. Les activités proposées au sein des tiers-lieux devront ainsi constituer des leviers facilitant le maintien à domicile de leurs usager-e-s.

Ces tiers-lieux pourront aussi participer à mieux accompagner les crises sanitaires, en luttant contre l'isolement des personnes, en coordonnant les solidarités locales et en facilitant l'intervention de services d'aides à domicile.

Fablab, co-working, café associatif, local commun résidentiel, espace hybride ou encore maison intergénérationnelle... le tiers-lieu est un lieu innovant qui peut prendre des formes variées. Il oscille entre espace personnel et espace ouvert, entre domicile et travail. Ce qui qualifie un lieu de “tiers-lieu” c’est l’aspect collaboratif, le “faire-ensemble”. L’offre de service et la programmation qu’il propose sont pensées avec les usager·e·s. Même s’ils ont chacun leur spécificité, leur mode de fonctionnement, ils sont tous motivés par le collectif et la création de lien social.

## LA SEINE-SAINT-DENIS S'ENGAGE POUR DES QUARTIERS INCLUSIFS

Dans le cadre de son schéma “Autonomie et Inclusion” qui couvre la période 2019-2024, le Département de la Seine-Saint-Denis a lancé en juillet 2020 un Appel à Manifestation d’Intérêt “Autonomie dans mon quartier” qui vise à soutenir 7 tiers-lieux, déjà existants ou en cours de réalisation, basés en Seine-Saint-Denis et qui proposent des services consacrés à l’autonomie.

Avec cet AMI, le Département mène une démarche volontariste permettant de prévenir des situations de dépendance. Les tiers-lieux soutenus doivent être des alternatives à la prise en charge institutionnelle de l’avancée en âge et du handicap en créant les conditions d’émergence de quartiers et de logements adaptés à ces publics, garantissant à la fois l’inclusion dans la vie de la Cité et une vie autonome dans leur domicile.

Les 7 tiers-lieux sélectionnés pour un soutien financier et un accompagnement par le Département de la Seine-Saint-Denis feront naître à terme un véritable réseau de 25 tiers-lieux qui maillera le territoire et proposera un panel de services consacré à l’autonomie d’ici 2024.



local commun  
résidentiel

## > LE TIERS-LIEU DE NOISY L'Apes Seqens

A Noisy-le-Grand, le tiers-lieu de Noisy est en construction avec une date d'ouverture prévue en 2022. Ce tiers-lieu sera le socle du lien social, de l'émancipation des habitant·e-s (résident·e-s et riverain·e-s) et des initiatives collectives. Différentes activités seront proposées pour faire de ce lieu un espace de vie et de partage entre les habitant·e-s. La programmation s'adaptera aussi aux problèmes de la vie quotidienne (action sociale, recherche d'emploi, inclusion par le numérique). Ce tiers-lieu sera mutualisé avec les forces vives du territoire (professionnel·le-s, associations...) et les usager·e-s afin de faire société ensemble.



Un format inspirant qui pourrait être reproduit dans d'autres résidences

*"Ce tiers-lieu sera pensé et aménagé comme l'extension du logement des habitant·e-s. La subvention dont nous allons bénéficier va nous permettre de développer l'offre de services proposée: en réalisant un mapping social de l'écosystème local, en mettant en place une communauté digitalisée pour travailler l'inclusion numérique, en dynamisant le projet des « balades d'Abraxas », favoriser le mentorat des seniors vers le public des jeunes actif·ve-s..."*

café  
associatif

## > CAFÉ PAS SI LOIN Association Pas Si Loin

Situé à Pantin, le Café Pas Si Loin déjà très ancré dans la vie de quartier souhaite être, en plus des activités déjà proposées, une « auberge à projets » permettant à différentes structures de développer des actions temporaires ou pérennes en direction de tous les publics, et particulièrement des femmes. De nombreux groupes de paroles y sont également organisés. Au sein du Café Pas Si Loin, on participe à la solidification du lien social dans l'ensemble du quartier.



Une programmation multi-générationnelle et non stigmatisante

local commun  
résidentiel

## > RÉSIDENCE MAZARYK Vilogia La Méta

La résidence Mazaryk située à Sevran ouvrira ses portes d'ici 2022. C'est un projet ambitieux qui proposera une offre multi-services avec des prestations médico-sociales mais aussi des activités pour renforcer le lien social et aider les habitant·e-s du quartier à se réapproprier les rez-de-chaussée. Le projet s'inscrit dans un cadre plus global d'une rénovation urbaine favorable à la santé et au vieillissement.



L'aménagement de ce tiers-lieu se construit en parallèle d'une transformation de l'espace public, pour adapter le quartier à l'intérieur et à l'extérieur.

*"Face à une population vieillissante dans la résidence et l'opportunité de locaux disponibles en rez-de-chaussée, le projet de tiers-lieu « autonomie dans mon quartier » prend tout son sens. Avec l'aide du Conseil départemental, Vilogia relève ce beau défi !"*

espace  
hybride

## > FASOL & SI FaSol

Située à Rosny-sous-Bois, FaSol est une association, bien connue des habitant·e-s du quartier, qui mène pour différents publics (jeunes, personnes âgées, en situation de handicap) des actions d'animation multiples. L'offre de services est axée sur la récupération et la réutilisation du bois, doublée d'une aide administrative et numérique. L'association souhaite aller plus loin en se diversifiant pour faire le lien avec des professionnel·le-s médico-sociaux.



Les activités proposées sont intergénérationnelles et s'adressent aussi bien au public âgé qu'au public en situation de handicap

*“Après quelques travaux, l'équipe de FaSol va s'agrandir avec l'arrivée d'un.e Chef.e de projet pour son Tiers-lieu FaSol & Si - Fabriquons la Solidarité et les Services Inclusion. Le but est de développer une construction collective adaptée à l'autonomie et au mieux-être des seniors vivants à leur domicile, accueillir les aidant.e.s et professionnel.le.s du secteur, et continuer à mutualiser ses locaux avec d'autres associations œuvrant sur le quartier.”*



## > LA MAISON MONTREAU

### Association Baluchon

Située à Montreuil, La Maison Montreuil est un tiers-lieu culturel avec plusieurs espaces communs et ouverts à tous les publics, ayant à cœur de mener des actions à destination des publics dits « invisibles ». La Maison Montreuil souhaite porter et pérenniser des activités à destination des publics en perte d'autonomie.



Une programmation déjà riche qui va davantage s'ouvrir aux personnes âgées et handicapées.

*“Nous allons pouvoir pérenniser les animations proposées aux personnes âgées et personnes en situation de handicap, et en développer de nouvelles en faisant appel à des professionnel.le.s médico-sociaux. Par exemple : sport sur ordonnance, permanence d'aide numérique, ateliers de prévention santé, café des aidants, etc. Grâce à l'AMI, nous pourrions également coordonner des actions expérimentales avec nos partenaires dans une logique d'aller vers les publics les plus isolés, et diversifier la programmation à l'échelle du quartier en partant des besoins des publics.”*



## > LA MAISON DE QUARTIER

### OPH Aubervilliers

Localisé à Aubervilliers, ce projet de tiers-lieu prêt à démarrer redynamisera un ancien local associatif grâce à une démarche collective menée par des habitant.e.s. Le tiers-lieu sera un véritable lieu de vie et de partage adapté à un public intergénérationnel. La programmation sera notamment voulue et construite par les usager.e.s de ce tiers-lieu.



Ce tiers-lieu situé dans un quartier enclavé et dépourvu en service de proximité animera le quartier tout en étant un espace ressource pour les partenaires.

*“La Maison de quartier qui verra prochainement le jour au cœur du quartier Gabriel Péri a été imaginée avec et pour les habitant.e.s comme un lieu de vie, de partage et de solidarité ouvert à toutes et tous. Avec les rénovations importantes que connaîtra le quartier, nous voulons contribuer à y faire un lieu où il fait bon vivre et vieillir.”*



## > LA SALLE POLYVALENTE

### Batigère AMLI

A Noisy-le-Sec, la salle Polyvalente est un tiers-lieu situé au sein d'une résidence intergénérationnelle. Cet espace sera dédié au partage et au faire-ensemble mais il sera aussi l'occasion d'accompagner individuellement les locataires en faveur du maintien à domicile.



L'accompagnement individuel proposé aux usager.e.s

*“À travers l'ambition d'un habitat social inclusif, ce projet permettra d'impulser une dynamique d'échanges intergénérationnels, et de participation à la vie du site entre habitant.e.s d'un même immeuble et d'un même quartier, afin de les rendre acteur.rice.s du bien habiter et du vivre ensemble dans leur environnement local, en lien avec les acteurs territoriaux.”*

# LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS SOUHAITE OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT MULTIPLE AUX TIERS-LIEUX :

## Un soutien financier

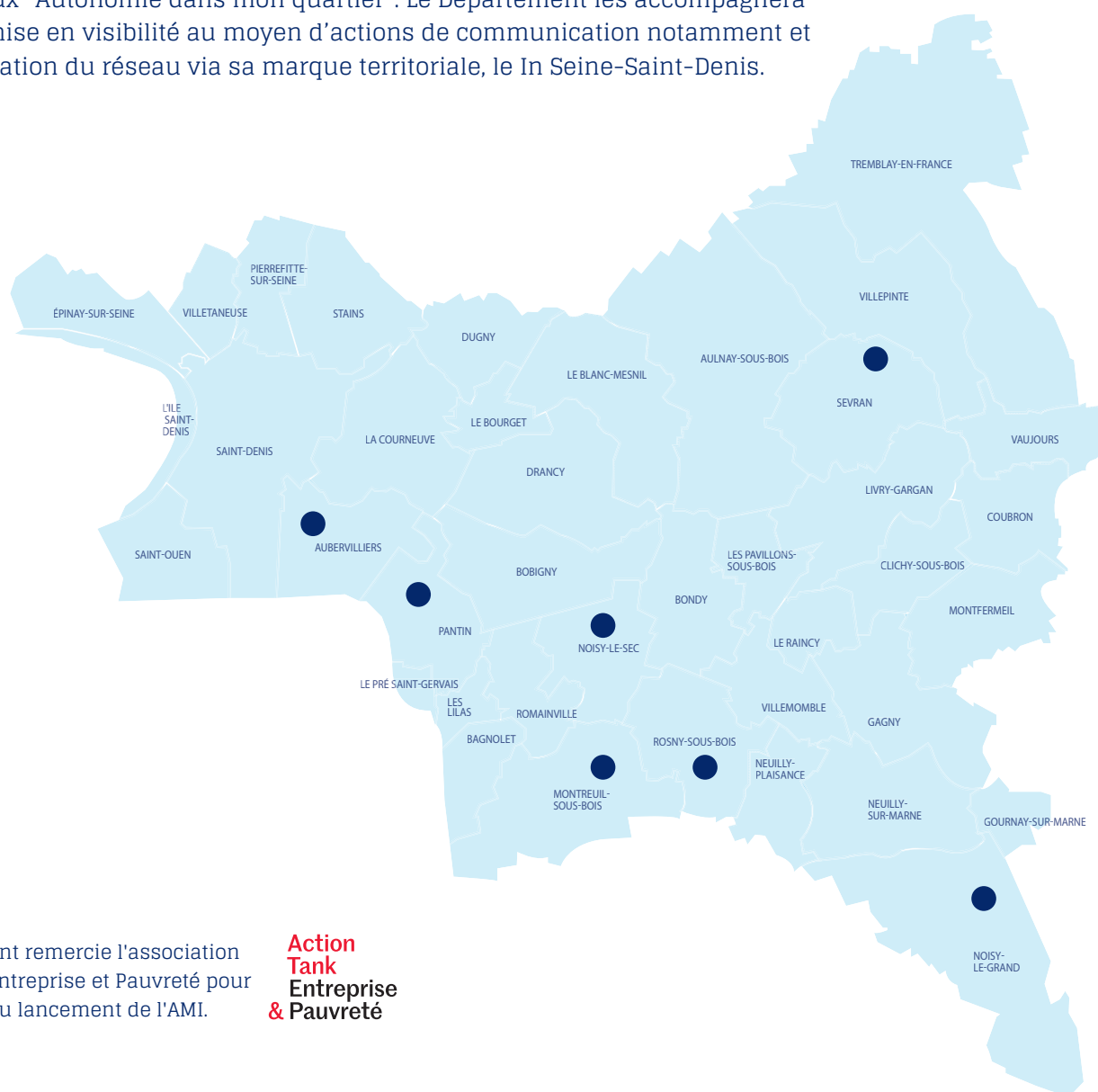
Plus de 500 000 euros sont consacrés en 2021 au soutien financier apporté par le Département. C'est un soutien en investissement et en fonctionnement dont les montants sont évalués en fonction des projets soumis.

## Un accompagnement au développement

Le Département souhaite également proposer un accompagnement technique aux porteurs de projets, notamment dans l'intégration des enjeux de la perte d'autonomie, mais aussi dans le montage et le développement du tiers-lieu (création d'activités, mises en relation avec des acteurs de financement mais aussi avec les publics cibles ...).

## Une mise en réseau

Enfin, l'objectif de cet AMI est de proposer aux lauréats une mise en réseau de 25 tiers-lieux "Autonomie dans mon quartier". Le Département les accompagnera dans leur mise en visibilité au moyen d'actions de communication notamment et d'une animation du réseau via sa marque territoriale, le In Seine-Saint-Denis.



Le Département remercie l'association Action Tank Entreprise et Pauvreté pour son soutien au lancement de l'AMI.

**Action  
Tank  
Entreprise  
& Pauvreté**

     
SUIVEZ-NOUS #SSD93  
[seinesaintdenis.fr](http://seinesaintdenis.fr)